



**COMMISSION DE LA TRANSPARENCE**

Direction des Etudes Médico-Economiques  
et de l'Information Scientifique

**Service médical rendu par la spécialité**

**Avis de la Commission**

Mercredi 8 Mars 2000

**CLOPIXOL 10 mg, comprimé enrobé**  
**Boîte de 30**

zuclopenthixol dichlorhydrate

**Laboratoire LUNDBECK SA**

Indication(s) :

- syndromes paranoïdes schizophréniques, délires chroniques, psychoses hallucinatoires, paranoïas
- états d'agitation psychomotrice au cours des schizophrénies, des états maniaques, de certains états démentiels et des oligophrénies
- déséquilibres psychopathiques graves

Après avoir étudié l'ensemble des indications, la Commission a retenu pour cette spécialité, la ou les indication(s) ci-dessous.

**INDICATION :**

- états d'agitation psychomotrice au cours des schizophrénies, des états maniaques, de certains états démentiels et des oligophrénies
- syndromes paranoïdes schizophréniques, délires chroniques, psychoses hallucinatoires, paranoïas

**Caractère habituel de gravité de l'affection traitée :**

L'affection concernée par cette spécialité engage le pronostic vital du patient immédiatement ou par suite de complications.

**Efficacité/Sécurité d'emploi de la spécialité :**

Cette spécialité entre dans le cadre d'un traitement symptomatique

L'efficacité de cette spécialité dans cette indication est importante

**Place dans la stratégie thérapeutique :**

Cette spécialité est un médicament de première intention

Il existe des alternatives thérapeutiques médicamenteuses ou non médicamenteuses à cette spécialité.

**Intérêt en termes de santé publique :**

Cette spécialité présente un intérêt en termes de santé publique compte tenu de la fréquence de l'affection à laquelle elle est destinée, de sa gravité et de son coût.

**Conclusion de la Commission de la Transparence**

Niveau de service médical rendu pour cette spécialité : important.